

SAS A-L-O

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 €

Siège social : 209 Rue de Paris, 93100 Montreuil

SIREN : 798 350 492

DÉCISION UNILATÉRALE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

PRÉAMBULE

L'associé unique soussigné KILIC Feridun, détenant l'intégralité des actions composant le capital social de la société SAS A-L-O,

Statuant en lieu et place de l'assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables aux sociétés par actions simplifiées unipersonnelles,

Ayant pris connaissance :

- Des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Du rapport de gestion établi par le Président ;

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2025

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

- Total du bilan : **92 449,00€**
- Chiffre d'affaires : **55 000,00 €**
- Résultat comptable : **47 641,00 €**
- Résultat fiscal après imputation des déficits : **0,00 €**
- Impôt sur les sociétés : **0,00 €**

Cette résolution est adoptée.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2025

L'associé unique décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : **47 641,26 €**
- Report à nouveau antérieur (compte 119) : **6 981,52 €**
- Affectation en report à nouveau (compte 119) : **6 981,52 €**
- Affectation en report à nouveau (compte 110) : **40 659,74 €**
- Dividendes distribués : **0,00 €**

Aucun dividende n'est distribué au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RÉOLUTION

Quitus au Président

L'associé unique donne quitus entier et définitif au Président pour l'exercice de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée.

Fait à MONTREUIL, le 08/08/2026

L'associé unique

KILIC FERIDUN

Signature : _____



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	48 323	48 323	0
TOTAL I (5)	48 323	48 323	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	597		597
Stocks marchandises	153		153
Créances (2) clients et comptes rattachés	30 560		30 560
Créances autres (3)	35 056		35 056
Disponibilités	26 083		26 083
TOTAL II	92 449		92 449
TOTAL GENERAL (I + II)	140 772	48 323	92 449

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	3 000
Réserve légale	300
Report à nouveau	6 982
Résultat de l'exercice	47 641
TOTAL I	57 923
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	522
Fournisseurs et comptes rattachés	12 181
Autres dettes	21 822
TOTAL III	34 525
TOTAL GENERAL (I + II + III)	92 448



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable au 31/12/2025)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	55 000
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			55 000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			822
Impôts, taxes et versements assimilés			1 006
		dont TP/CFE, CVAE	1 006
Dotations aux amortissements			5 368
Autres charges			163
Total des charges d'exploitation (II)			7 359
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			47 641
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		0
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			47 641

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	47 641	
Réintégrations de l'exercice		
Réintégrations diverses		163
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	47 804	
Déficits antérieurs reportables	82 619	dont imputés sur le résultat 47 804
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	0	

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
Amendes et pénalités	163

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M kilic feridun
209 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL
FRANCE

N° d'adhérent : 20210550045656

Pour le compte de :

SAS A-L-O
209 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL

N° SIREN : 798 350 492

Régime d'imposition : RSI

Période déclarée : Année 2025

Date limite de dépôt : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2065-BIS (applicable au 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-B (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-C (applicable au 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-E (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-F (applicable au 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable au 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable au 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable au 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable au 31/12/2025)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025)

Impôt sur les sociétés

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%	0	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--------------------------------	--------------------------	--------------------------------	----------------------------	----------------------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable au 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	48 323	48 323	0
TOTAL I (5)	48 323	48 323	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	597		597
Stocks marchandises	153		153
Créances (2) clients et comptes rattachés	30 560		30 560
Créances autres (3)	35 056		35 056
Disponibilités	26 083		26 083
TOTAL II	92 449		92 449
TOTAL GENERAL (I + II)	140 772	48 323	92 449

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	3 000
Réserve légale	300
Report à nouveau	6 982
Résultat de l'exercice	47 641
TOTAL I	57 923
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	522
Fournisseurs et comptes rattachés	12 181
Autres dettes	21 822
TOTAL III	34 525
TOTAL GENERAL (I + II + III)	92 448



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable au 31/12/2025)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	55 000
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			55 000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			822
Impôts, taxes et versements assimilés			1 006
		dont TP/CFE, CVAE	1 006
Dotations aux amortissements			5 368
Autres charges			163
Total des charges d'exploitation (II)			7 359
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			47 641
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		0
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			47 641

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	47 641	
Réintégrations de l'exercice		
Réintégrations diverses		163
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	47 804	
Déficits antérieurs reportables	82 619	dont imputés sur le résultat 47 804
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	0	

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
Amendes et pénalités	163



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable au 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable au 31/12/2025)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	82 619
Déficits imputés	47 804
Déficits reportables	34 815
TOTAL des déficits restant à reporter	34 815



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable au 31/12/2025)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable au 31/12/2024)

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable au 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable au 31/12/2025)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

